

**COMITE SYNDICAL****DU 9 DECEMBRE 2020**

Le 9 décembre 2020 à 18 heures 00, le comité syndical de l'Etablissement Public de l'EP-SCoT, s'est réuni sur la convocation adressée en date du jeudi 3 décembre 2020 par Madame Laurence THERY vice-présidente dans les locaux de Grenoble-Alpes Métropole

Nombre de délégués syndicaux titulaires en exercice au jour de la séance :	30
Nombre de délégués syndicaux titulaires présents ou représentés :	27
Quorum requis : 4 entités territoriales présentes ou représentées :	7
6 666 voix présents ou représentés :	9 106.93

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :  
Affichage le :

**Titulaires présents :**

Mmes et MM., Pierre BEJJAJI, Vincent FRISTOT, Jean-Luc CORBET, Franck FLEURY, Philippe CARDIN, Pierre LABRIET, Laurent THOVISTE, Dominique ESCARON, Nicolas PINEL, (Grenoble-Alpes Métropole), Bruno CATTIN, Anne GERIN, Nadine REUX, (Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais), Roger VALTAT, Dominique PALLIER, (Communauté de Communes de Bièvre Est), Jean-Pierre PERROUD, Dominique PRIMAT, (Bièvre Isère Communauté), Béatrice VIAL, Claude DIDIER, (Communauté de Communes du Trièves), Gilbert CHAMPON, Albert BUISSON, (Saint Marcellin Vercors Isère Communauté), Laurence THERY, Jean-François CLAPPAZ, Coralie BOURDELAIN, (Communauté de Communes Le Grésivaudan).

**Suppléante présente :**

Mme Séverine JACQUIER, (Grenoble-Alpes Métropole),

**Absents excusés ayant donné pouvoir sur toute la séance :**

M. Florent CHOLAT (Grenoble-Alpes Métropole), représenté par Mme Séverine JACQUIER  
M. Anthony MOREAU (CAPV) pouvoir à M. Bruno CATTIN  
M. Yannick NEUDER, (Bièvre Isère Communauté) pouvoir à M. Jean-Pierre PERROUD  
M. Martial SIMONDANT, (Bièvre Isère Communauté) pouvoir à Mme Dominique PRIMAT

**Absents excusés :**

Mme et MM. Florent CHOLAT, Brahim CHERAA, (Grenoble-Alpes Métropole), Anthony MOREAU, (CAPV), Yannick NEUDER, Martial SIMONDANT, (Bièvre Isère Communauté), Olivier SALVETTI, (Communauté de Communes Le Grésivaudan), Aurélie COHENDET, (Communauté de Communes du Trièves), Jean-Claude DARLET, (Saint Marcellin Vercors Isère Communauté).

**Autres personnes présentes :**

Mmes et MM. Benoît PARENT, Murielle PEZET-KUHN, (AURG), M. Bruno MAGNIER (Grenoble-Alpes Métropole), Arnaud GERME, Amandine DECERIER, Pablo COULANGE, Cécile BENECH, Marie ARDIET, Ludvine DUSSERT, Mara CALABRO, (Etablissement Public du SCoT).

**Objet : Installation du Comité syndical**

Envoyé en préfecture le 15/12/2020

Reçu en préfecture le 15/12/2020

Affiché le

**SLO**

ID : 038-253804314-20201209-DEL\_20\_XII\_IX\_2-DE

# SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE **SCoT 2030** DE LA GRANDE RÉGION DE GRENOBLE

## COMITE SYNDICAL DU 9 DECEMBRE 2020

### DELIBERATION N° 20-XII-IX - 2

### INSTALLATION DU COMITE SYNDICAL

Mesdames, Messieurs,

Les dispositions de l'article L 5711-1 du Code Général des Collectivités Territoriales indiquent que les Syndicats Mixtes fermés sont soumis aux dispositions des chapitres I et II du titre I du livre II de la cinquième partie du Code Général des Collectivités Territoriales. De fait, le déroulement comité doit tenir compte des dispositions relatives au fonctionnement des Conseils municipaux.

La séance est ouverte par Madame Laurence THERY, Vice-Présidente de l'Etablissement Public du SCoT, assurant l'intérim de la Présidence de l'Etablissement Public depuis le 19 septembre 2020, conformément aux dispositions de la Loi n° 2020-760 du 22 juin 2020 tendant à sécuriser l'organisation du second tour des élections municipales et communautaires.

Elle rappelle que les statuts de l'Etablissement Public du SCoT modifiés par Arrêté Préfectoral n°38-2020-10-06-010 du 6 octobre 2020 prévoient une composition du Comité Syndical de 30 délégué(e)s et autant de suppléant(e)s répartis comme suit :

	Nombre de titulaires	Nombre de suppléants
Grenoble-Alpes Métropole	10	10
Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais	4	4
Communauté de Communes Le Grésivaudan	4	4
Communauté de Communes de Bièvre Est	2	2
Communauté de Communes Bièvre Isère Communauté	4	4
Communauté de Communes Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté	3	3
Communauté de Communes du Trièves	3	3

La Vice-Présidente Madame Laurence THERY procède à l'appel nominal des membres désignés par les collectivités membres de l'Etablissement Public du SCoT de la Grande Région de Grenoble.

Vu la délibération du SCoT 20-XI-I du 6 novembre 2020 installation du Comité syndical

Vu la délibération de la Communauté de Communes du Trièves en date du 23 novembre 2020 désignation des représentants

Désigne Monsieur Claude DIDIER en tant que représentant titulaire

Désigne Monsieur Robert CUCHET en tant que représentant suppléant

Le tableau ci-dessous est modifié comme suit :

MEMBRES	DELEGUES	
	TITULAIRES	SUPPLEANTS
GRENOBLE ALPES METROPOLE	Pierre BEJAJI Vincent FRISTOT Florent CHOLAT Jean-Luc CORBET Franck FLEURY Philippe CARDIN Pierre LABRIET Laurent THOVISTE Dominique ESCARON Nicolas PINEL	Hosny BEN-REDJEB Gilles NAMUR Séverine JACQUIER Vincent LECOURT Benjamin COIFFARD Nathalie MARGUERY Laëtitia RABIH Brahim CHERAA Christophe REVIL Claudine LONGO
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS VOIRONNAIS	Bruno CATTIN Anthony MOREAU Anne GERIN Nadine REUX	Denis MOLLIERE Florian GRENIER Christine GUTTIN Serge PAPPILLON
SAINT MARCELLIN VERCORS ISERE COMMUNAUTE	Jean-Claude DARLET Gilbert CHAMPON Albert BUISSON	André ROUX Philippe ROSAIRE Christian DREYER
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TRIEVES	Béatrice VIAL Aurélien COHENDET Claude DIDIER	Robert CUCHET Uta IHLE Éric BERNARD
COMMUNAUTE DE COMMUNES BIEVRE EST	Roger VALTAT Dominique PALLIER	Géraldine BARDIN-RABATEL Pierre CARON
BIEVRE ISERE COMMUNAUTE	Yannick NEUDER Martial SIMONDANT Jean-Pierre PERROUD Dominique PRIMAT	Evelyne COLLET Joël GULLON Emilie LEVIEUX Eric SAVIGNON
COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN	Laurence THERY Jean-François CLAPPAZ Olivier SALVETTI Coralie BOURDELAIN	Henri BAILE Annick GUICHARD Philippe LORIMIER Julien LORENTZ

A l'issue de cette lecture, constatant le quorum atteint, la Vice-Présidente déclare les 30 délégué(e)s titulaires et 30 délégué(e)s suppléant(e)s représentant les sept collectivités adhérentes de l'Etablissement Public du SCoT installé(s) dans leurs fonctions de délégué(s).

Fait à Grenoble, le 9 décembre 2020

La Présidente

Laurence THERY